

Offre de bourses de maîtrise et doctorat

Le programme de recherche **In fieri** a pour objectif de produire et diffuser de nouvelles connaissances sur la conception, le financement et la commercialisation de l'innovation responsable en santé (IRS). Ce programme de recherche de 7 ans a obtenu un financement par l'intermédiaire du tout nouveau et fort concurrentiel volet Fondation des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Il offre des occasions uniques aux étudiants de maîtrise et de doctorat de s'engager dans la recherche transdisciplinaire visant à surmonter les défis des systèmes de santé.

Nous recrutons des étudiants brillants, audacieux et déterminés provenant du Canada, des États-Unis, d'Europe et des économies émergentes ayant une formation dans l'un des domaines suivants : santé publique, médecine, ingénierie, design, éthique, sociologie, économie ou politiques publiques, et intéressés à poursuivre des études dans un des programmes de 2^e ou 3^e cycle de l'École de santé publique de l'Université de Montréal (<http://espum.umontreal.ca/etudes/domaines-detudes/>).

Consulter le site d'In fieri (<http://infieri.umontreal.ca>) pour en connaître davantage sur le programme In fieri et ses différents volets.

Concours hiver 2016

Date de dépôt des dossiers de candidatures : Dès maintenant jusqu'au **15 mars 2016**

Durée de la bourse :

Maîtrise : 1 an, possibilité de renouvellement

Doctorat : 2 ans, possibilité de renouvellement

Entrée en vigueur : entre le 1^{er} mai et le 31 décembre 2016

Montant de la bourse :

Maîtrise : 17 500\$/an

Doctorat : 25 000\$/an

Le cumul de cette bourse et d'une autre n'est pas autorisé, sauf si cette autre est une bourse d'appoint.

La bourse doit être utilisée conformément aux règles de gestion des subventions et bourses des IRSC (<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/22631.html>, voir section 2-A8).

Conditions d'admissibilité :

1. Avoir déposé une demande d'admission ou être admis à un programme de maîtrise ou de doctorat de l'École de santé publique de l'Université de Montréal à l'hiver 2016.
2. L'octroi de la bourse est conditionnel à l'acceptation de la candidature et à l'inscription de l'étudiant à temps plein dans un programme régulier, excluant toute propédeutique.
3. Réaliser un projet de recherche sous la direction ou codirection de Pascale Lehoux, chercheuse principale d'In fieri, et en lien avec les orientations du programme In fieri.
4. S'engager à participer aux activités scientifiques d'In fieri.
5. Réaliser le projet de recherche à temps plein à l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

Documents à présenter :

1. une lettre de motivation (max. deux pages) indiquant votre cheminement académique et comment vos préoccupations de recherche sont reliées aux domaines de recherche du programme In fieri – Innovation responsable en santé;
2. un résumé structuré d'un projet de recherche plausible relié aux orientations du programme In fieri (max. 250 mots: problématique, questions et objectifs de recherche; méthodes);
3. un curriculum vitae comprenant: études et diplômes obtenus, bourses (précisez la durée et le montant des bourses obtenues), distinctions et prix obtenus, publications, communications et expérience de recherche, s'il y a lieu;
4. les relevés de notes pour vos études universitaires. Tout document soumis dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme en français ou en anglais. Dans le cas de relevés de notes obtenus à l'extérieur de l'Amérique du Nord, joindre une lettre expliquant le système de notation en vigueur dans l'établissement concerné;
5. le nom et les coordonnées de deux (2) répondants que nous pouvons contacter; veuillez préciser le rôle que ces répondants ont joué dans votre formation académique.

À noter :

- Toutes les personnes ayant déposé un dossier recevront un accusé de réception, mais seules celles dont la candidature aura répondu aux critères du comité de sélection seront conviées à une entrevue.
- In fieri ne s'engage pas à donner de bourse si les demandes ne répondent pas aux attentes.
- Les demandes ne respectant pas les critères énoncés dans cet avis de concours ne seront pas étudiées.
- Les demandes peuvent être présentées en français ou en anglais.

Procédure pour le dépôt de la demande :

Tout le dossier, y compris les pièces annexées, doit être rassemblé en un seul fichier PDF dans l'ordre précisé à la rubrique « Documents à présenter ». Les demandes doivent être envoyées par courriel à Geneviève Daudelin genevieve.daudelin@umontreal.ca

Pour information :

Geneviève Daudelin (genevieve.daudelin@umontreal.ca)